

## AVANT-PROPOS

Comme on le sait, le concours AL dans la forme qui était jusqu'ici la sienne, depuis 2001, a vécu. Dès l'an prochain, un autre concours va prendre sa place ; des épreuves de l'écrit deviennent communes avec le concours de Lyon-Sciences Humaines. Un jury élargi et partiellement renouvelé succédera au jury actuel.

Ce dernier concours AL s'est déroulé dans la continuité des modalités fixées depuis 2001, ce pourquoi nous pouvons écrire de nouveau aujourd'hui sur ce point ce que nous écrivions l'an dernier. La présidence du concours est liée à la direction de l'École ; la composition des commissions (universitaires et membres du Cnrs principalement) exprime son indépendance, même à l'égard de l'ENS, à quelques exceptions près. Le mode de correction des épreuves écrites et des interrogations orales obéit toujours aux mêmes règles déontologiques : secret absolu des sujets d'écrit (le choix ultime du sujet est généralement inconnu des membres des commissions qui proposent plusieurs sujets au président), double et parfois triple correction des épreuves écrites anonymes, prises de notes par les correcteurs sur des fiches séparées, circulation de toutes les copies entre tous les correcteurs. Toutes les commissions sont attentives à respecter le principe de la séparation stricte entre épreuves écrites et orales. Les examinateurs n'ont, au moment des oraux, aucune connaissance des résultats des candidats aux épreuves écrites, dans leur discipline ou dans une autre, non plus d'ailleurs que de la provenance des candidats. Tout est mis en œuvre pour assurer une totale égalité entre les candidats admissibles : la plus grande publicité, écrite et orale, est faite au sujet des modalités pratiques des épreuves d'admission. Les appariteurs et les examinateurs sont attentifs à accueillir avec la même bienveillance tous les candidats afin de leur permettre de préparer leur épreuve et de la passer dans les meilleures conditions possibles.

Pour ce qui est des épreuves, celles d'art, communes aux deux ENS de Paris et de Lyon, confortent leur place dans le concours : 20 candidats en Histoire de la musique (13 l'an dernier), 24 en Histoire et Théorie des Arts (29 l'an dernier), 28 en Études Théâtrales (25 l'an dernier), 1 en Études cinématographiques (2 l'année dernière) ; à l'oral, 2 candidats en Commentaire d'une œuvre musicale (contre 4 en 2007), mais 3 en Arts plastiques (1 l'an dernier). A l'écrit des langues anciennes, comme le mentionnent les rapports, il est de nouveau autorisé aux candidats d'avoir recours à plusieurs dictionnaires (Gaffiot et Lacroix,

par exemple, en grec), ce qui apporte au mieux plus de confiance aux candidats sans rien changer à l'épreuve ni au choix du texte par la commission.

Les rapports du concours 2008 manifestent un consensus très clair des commissions sur leurs attentes, qui recourent entièrement les critères de sélection depuis toujours affichés par le concours Lettres, rappelés chaque année ici même. Le concours AL n'a pas pour objet de recruter des spécialistes dans une discipline. C'est un *concours généraliste et pluridisciplinaire*. C'est pour cela un *concours très sélectif*. Il sanctionne d'abord l'acquisition, en classes préparatoires notamment (mais plusieurs candidats viennent aussi de l'université) d'une méthode de travail efficace, d'une culture générale solide, classique et moins classique, nécessaire dans les différentes épreuves de tronc commun et d'option ; il exige – est-il besoin de le dire ? – un goût personnel et cultivé pour les œuvres de l'esprit, la lecture des textes, le déchiffrement des documents, le maniement des concepts, la pluralité des langues.

Ce caractère généraliste est garanti par l'existence d'un tronc commun qui constitue cinq des six épreuves d'écrit (compositions de littérature française, de philosophie et d'histoire contemporaine, version latine ou grecque, version de langue vivante étrangère) et cinq des six épreuves d'oral (explication d'un texte français, d'un texte latin ou grec, d'un texte littéraire de langue vivante étrangère, interrogation de philosophie et interrogation d'histoire contemporaine). On constate de nouveau le succès de la formule permettant aux candidats de déterminer au moment de l'inscription l'épreuve du tronc commun d'oral qu'il souhaite affecter d'un coefficient majoré (3 au lieu de 2) : les choix des candidats se révèlent variés et le système qui allie la possibilité du choix avec le maintien du caractère généraliste du concours a donné de nouveau satisfaction.

La lecture des rapports de cette année montre que les attentes des différentes commissions concordent : à l'écrit, pas de goût pour l'érudition ; à l'oral, pas de question piège ; les examinateurs essaient autant que faire se peut de “ repêcher ” les candidats, de leur donner toutes leurs chances. Faire des Lettres, ce n'est pas défiler sur tout sujet une rhétorique vide et passe-partout. En français, en philosophie, aussi, la réflexion ne peut se construire sans une matière sur laquelle réfléchir ; les commissions regrettent à juste titre que les candidats mobilisent trop peu les savoirs auxquels ils ont naturellement accès, à l'écrit comme à l'oral. C'est encore la lecture attentive du sujet, des documents fournis, des textes, la réactivité aux questions posées à l'oral, la rigueur et le bon sens dans le traitement d'une question ou l'usage d'un document qui sont les qualités générales exigées par les

examineurs. Ces attentes portent à la fois sur des attitudes intellectuelles et sur un début de familiarité avec les méthodes des différentes disciplines enseignées. Ces attentes correspondent à ce à quoi l'École encourage ses élèves – se donner les moyens de mener à bien un véritable projet intellectuel, de prendre pied dans des domaines vivants de la recherche internationale, le cas échéant changer de spécialité, ne pas craindre de choisir des parcours rares et croisés, accepter de découvrir des disciplines et des problématiques nouvelles.

L'objet de ces rapports est d'éclairer les futurs candidats sur les attentes des examinateurs mais aussi de donner aux anciens les raisons d'un échec ou d'une note inattendue. *Il est donc utile de les lire* ; les examinateurs regrettent à juste titre que les candidats n'aient pas du tout l'air de le faire.

Ajoutons à ce sujet que, comme d'habitude, les commissions signalent des *lacunes dans l'usage de la langue française*. Un relâchement de l'expression est souvent le signe d'une décontraction excessive de la pensée ; ces fautes pénalisent toujours leurs auteurs ; elles font perdre des points dans les épreuves de traduction, comme le rappellent les commissions de langues vivantes ou anciennes. Il est donc indispensable que les candidats se donnent le temps de *relire leur copie* et prennent en compte la qualité de leur langue durant leurs années de préparation. Enfin, comme l'an dernier, répétons que, lors des épreuves orales, la tenue et la propreté vestimentaires doivent être en accord avec les circonstances académiques du concours.

Les données statistiques illustrent l'attractivité constante du concours. La tendance à l'augmentation du nombre de candidats, visible depuis plusieurs années, a juste légèrement fléchi cette année : 957 inscrits et 929 présents, en 2003 ; 1072 inscrits et 1032 présents en 2004 ; 1073 inscrits et 1040 présents en 2005 ; 1118 inscrits et 1075 présents en 2006 ; 1051 inscrits et 1022 candidats présents en 2007 ; 1101 inscrits et 1081 candidats présents en 2008. Cette année, 173 candidats ont été déclarés admissibles (174 l'an dernier). En déclarant admissibles plus du double de candidats admis (75), le jury permet, comme les autres années, quelques remontées spectaculaires. Ces chiffres manifestent la vitalité de la formation généraliste et exigeante dispensée dans les classes préparatoires littéraires et recherchée au niveau du concours. Il y a eu cette année 76 admis, dont une candidate étrangère, ce qui ramène donc le nombre des admis au nombre de postes au concours, 75. Signalons que le nombre des sous-admissibles a été considérablement augmenté cette

année pour répondre aux demandes des élèves, tout à fait justifiées, exprimées dans les conseils (185 en 2008).

Les éléments statistiques permettent de constater une belle remontée de la moyenne des premiers candidats. A l'admission, la première admise, avec un remarquable 15,47 a surclassé celle de l'an dernier (14,61 ; 15,66 en 2007) et même des dernières années (14, 28 en 2005 ; 14, 88 en 2004 ; 14, 77 en 2003). Répétons, comme chaque année, que ces excellents résultats ne doivent pas cacher ce que les commissions remarquent dans leur rapport : la proportion importante (plus de 20% chaque année) du nombre de candidats dont la moyenne monte au plus à 05/20 et dont les prestations sont jugées totalement en dehors des attentes du concours. Si ce chiffre contribue notablement au découragement des correcteurs, des préparateurs et des candidats, on sait aussi qu'une très mauvaise moyenne au concours de l'École ne signifie nullement que le candidat a perdu ses années de préparation.

Malheureusement un élément important de préoccupation reste encore une fois la faible proportion de candidats admis inscrits dans des centres de province. L'ENS a cessé de rendre publics les noms des établissements d'origine des admis. Cette mesure est symbolique ; son intention est de limiter le phénomène d'émigration des khâgneux dans quelques lycées dès leur première khâgne ou en cube. La direction du concours (et de l'École) manifeste ainsi son souhait que son recrutement sélectionne des élèves issus de milieux socio-culturels variés. Le concours AL cherche à recruter des personnalités intellectuelles naissantes ; il ne s'adresse pas à des établissements ni à des enseignants, si excellents soient-ils. Ce problème, chaque année évoqué à juste titre au cours des réunions avec les préparateurs, excède évidemment les moyens d'action du concours de l'École normale. L'École elle-même agit pour enrichir socialement la diversité de son recrutement - à travers la Sélection internationale, la Sélection d'étudiants admis à préparer le diplôme de l'ENS, en faisant connaître le plus largement possible, notamment auprès des étudiants issus de milieux modestes, les filières d'enseignement du supérieur.

Le niveau du concours 2008 constitue donc, de nouveau, une source de satisfaction légitime pour les préparateurs, les candidats – ajoutons également leur famille – et les correcteurs. L'École et les khâgnes travaillent et doivent travailler ensemble pour le bon fonctionnement du concours et, le cas échéant, son amélioration. Si les khâgneux ne passent pas tous le concours de l'École avec le même succès, la préparation qu'ils reçoivent en classe préparatoire, pendant parfois 4 ans, constitue pour eux un patrimoine de

méthodes et de connaissances qu'il est possible de valoriser dans les milieux professionnels les plus divers. L'expérience le montre largement. L'École joue ainsi un rôle auquel elle est très attachée dans la promotion d'une formation généraliste d'excellence, spécifiquement française, centrale dans notre système d'enseignement supérieur.

Souhaitons pour finir que les candidats qui liront ces rapports en tirent profit pour réussir l'année prochaine. Que tous ceux, candidats, professeurs des classes préparatoires, membres des commissions, chefs d'établissement, personnels administratifs ou enseignants de l'École, appariteurs, qui ont participé à cette belle et parfois difficile entreprise dont le concours lui-même est l'aboutissement, soient ici remerciés. On nous permettra de penser à Mme Françoise de Buzolet, responsable du service des concours, qui a fait valoir ses droits à la retraite et dont les concours 2008 furent les derniers. M. David Vergneau lui succède. Nous adressons nos vœux à son équipe pour l'organisation des prochains concours.

Jean-Charles DARMON (Président du concours AL,  
directeur-adjoint de l'École normale supérieure)

David LEFEBVRE (Vice-président du concours AL,  
Maître de conférences à l'université de Paris-IV, Paris-Sorbonne).